LA NEUVILLE actus

N°6 - Mai 2018

LA NEUVILLE actus

EDITO

Comme vous allez le découvrir dans ce numéro de « La Neuville-Actus », votre équipe municipale continue inlassablement les travaux d'entretien et d'amélioration du paysage (enfouissement), en restant sérieux sur l'imposition même si l'équation est parfois difficile.
Nous sommes et nous resteront à votre écoute.
Amicalement, votre maire.

Les Travaux

TRAVAUX ROUTE D'HARCOURT

Les travaux d'effacement des réseaux aériens se poursuivent avec efficacité. Après la route du Bec Hellouin, la rue de Salverte, les Forrières-Est, et le chemin de l'Eglantine, la route d'Harcourt a été complètement terminée en 2017,.
Le conseil municipal a décidé de poursuivre la création des cheminements piétonniers avec la réalisation des trottoirs tout le long de la route d'Harcourt. Le coût total de l'opération d'élève à 154 100 €.
Avec la réfection de la côte du Fer à Cheval (en direction du Buhot), toutes les voies sont en bon état. La Neuville du Bosc s'embellit d'années en années avec ces efforts d'amélioration du cadre de vie.

Les terrains de pétanque ont été réhabilités par les conseillers et des bénévoles.

Salle des fêtes

Les façades de la salle des fêtes ont été entièrement repeintes pour un un montant de 12 550 €.

Eglise et cimetière

Des travaux d'accessibilité ont été réalisés à l'église et le mur en très mauvais état a été réparé.
Le coût global des travaux est de 26 530 €.

D'autres travaux concernant l'accessibilité (marquages au sol, stationnement et signalisation verticale) ont été réalisés pour 4 125 €.
Le mur communal (entre le n° 34 et le n° 36 route du Bec Hellouin) a été refait en parpaings et le portail du logement communal reposé.

TRAVAUX A VENIR

Enfouissement des réseaux au Campil, à la gare ...
Réfection des bancs de l'Eglise

Les Manifestations de la commune, et du CCAS et des associations

Courses cyclistes, foire à tout et puces couturières, foire à la puériculture marché de noël, repas et goûter pour les anciens, spectacle de Noël avec le Père Noël en personne pour récompenser les enfants sages.
Cette année aura été sur le plan animation une grande année, nous vous remercions de votre participation à chaque manifestation.

Fête communale

COMITÉ des FÊTES La Neuville du Bosc

Soirée cassoulet

Commémoration du 8 mai

Foire-à-tout

LA NEUVILLE actus

Course cycliste

Repas des Anciens

Goûter des Anciens

Noël des Enfants

Foyer Rural

Gym volontaire

Société des chasseurs

LA NEUVILLE actus

Maisons Fleuries et Maisons illuminées

Comme les années précédentes, la commune organise deux manifestations : concours des maisons fleuries en été et concours des maisons illuminées à Noël.
Ces deux manifestations ont deux objectifs principaux :
- le premier, ce sont des animations locales, qui créent du lien social et permet la rencontre des habitants
- le deuxième, cela participe à l'embellissement de la commune et à l'amérioration du cadre de vie.

...RETOUR EN IMAGES

Le jury du concours des Maisons illuminées 2017

Scolarité des petits Neuvillois

Depuis quelques mois, le conseil municipal de La Neuville réfléchissait à l'avenir des élèves et au lieu de leur scolarisation. En effet, des difficultés de communication avec les élus de la commune voisine d'Harcourt ont fait monté quelque peu la tension et il était envisagé de scolariser les élèves Neuvillois au Neubourg.
Suite aux réunions avec les parents à La Neuville et à Harcourt, les commissions scolaires des deux communes se sont remises au travail afin de trouver un terrain d'entente et une nouvelle forme d'organisation.
C'est chose faite depuis le mois de mars...
Ainsi les deux commissions se sont mises d'accord et l'accueil des enfants se poursuivra donc à l'école d'Harcourt à la satisfaction du conseil municipal comme les années passées.

L'école d'Harcourt accueille 148 élèves dans 7 classes de la petite section au CM2.
Les petits Neuvillois sont 66 cette année et représentent donc près de 45% des élèves.
Mme Hélène LEBLANC en assure la direction par intérim.

La Boîte à Livres

Inauguration le 8 mai dernier

Depuis le mois de mai, vous avez pu constater la transformation de notre cabine téléphonique devenue obsolète et inutilisée.
Recyclage oblige, le foyer rural et le conseil municipal ont proposé de concert de la transformer en boîte à Livres.

BOÎTE Á LIVRES ...quésaco ?
He bien, c'est un lieu d'échange de livres. Le fonctionnement est très simple, participatif, sans inscription, ni abonnement...un moyen idéal de partager ses coups de coeur litteraires.
Le Foyer Rural a pris en main cette idée et à oeuvrer pour permettre à tous de cultiver son goût de lire.

COMMENT EMPRUNTER UN LIVRE?
Un livre vous plaît ?
Prenez-le, lisez-le et revenez le déposer ou l'échanger contre un autre que vous souhaiteriez partager.

COMMENT DEPOSER UN LIVRE?
Vous avez aimé un livre? Vous voulez le partager?
Il suffit simplement de le déposer dans la boîte à lire.

Tous les livres sont les bienvenus pourvu qu'ils soient en assez bon état et qu'ils ne soient pas réservés à un public averti.
Cette boîte à lire s'adresse aux adultes comme aux enfants.

Classement de la Vallée du Bec

Nous avons déjà abordé la question du classement de la Vallée du Bec au patrimoine des sites inscrits.

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), a souhaité classer la "Vallée du Bec" pour protéger l'abbaye et toute la vallée du Bec, de sa source à La Neuville du Bosc, jusqu'a sa confluence avec la Risle, en raison de son caractère remarquable.

Cela signifie que toute intervention extérieure dans une propriété inclue dans ce périmètre sera automatiquement précédée d'une autorisation de la DREAL (travaux sur façade, toiture, abattage d'arbres, portail, choix des couleurs ...) ce qui implique des délais supplémentaires et des préconisations en plus des autorisations classiques.

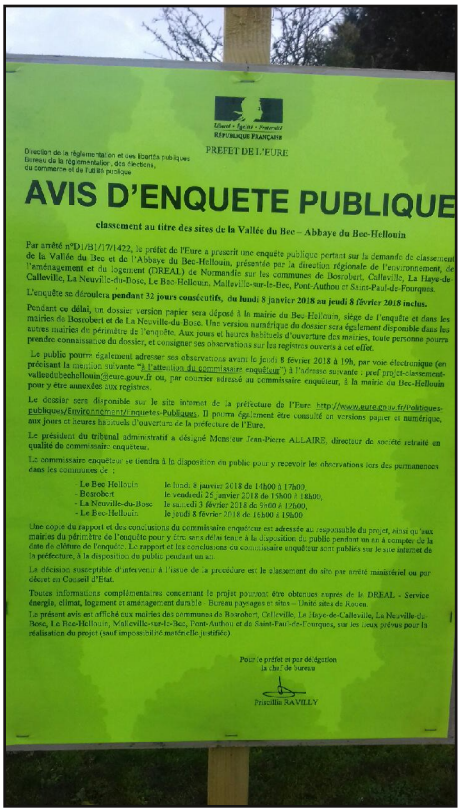
PRÉFET DE L'EURE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

classement au titre des sites de la Vallée du Bec – Abbaye du Bec-Hellouin

Nous vous rappelons que le conseil municipal a voté contre ce projet de classement. Les conseillers ne s'oppose pas au constat de la DREAL sur le caractère remarquable du site. Néanmoins, le périmètre défini pose de nombreuses questions, notamment le classement de la vallée jusqu'à sa source, à la Neuville, alors que le viaduc dénature déjà le paysage au Buhot.

Dans le cadre de la procédure, une enquête d'utilité publique est en cours et un commissaire enquêteur a tenu une permanence le samedi 3 février dernier.

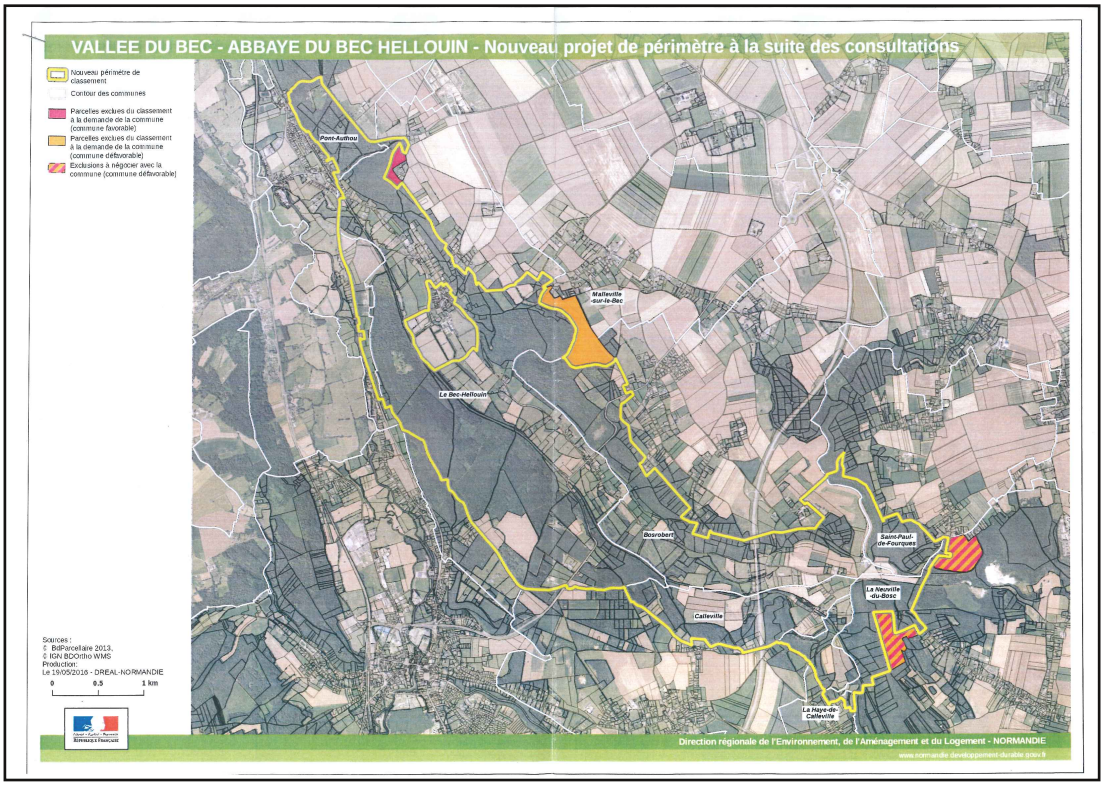

Coup d'oeil sur...

Baptiste ARNOUTS, 23 ans, est notre nouvel employé communal depuis presqu'un an.
Il a bien voulu répondre à quelques questions :

Quel est ton métier et en quoi consiste-t-il ?

Je suis ouvrier paysagiste. Mon travail consiste à désherber et entretenir les espaces verts. Je m'occupe aussi de la plantation de rosiers, de haies et d'arbustes, ainsi que du taillage, de la tonte et du débroussaillage. Je fais aussi le paillage autour des massifs et bien d'autres tâches.

Quelles sont les formations que tu as suivies ?

J'ai fait plusieurs formations dont un BEP, un BAC PRO et un BTS en travaux et aménagements paysagers.

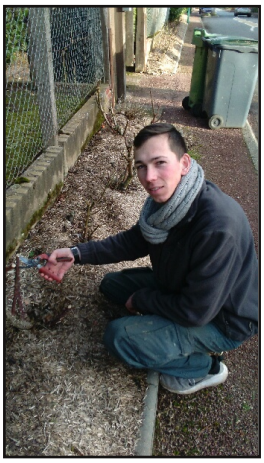

Pourquoi as-tu choisi ce métier ?

Travailler en extérieur, entretenir et embellir les massifs, créer des espaces avec des couleurs et ainsi faire plaisir aux gens. C'est très diversifié et enrichissant.

Que penses-tu de notre commune ?

Trois mots : sympathique, conviviale et naturelle

Agenda 2018

Mardi 8 mai	Commémoration de la Seconde Guerre Mondiale
Samedi 25 août	Course cycliste
Dimanche 26 août	Foire-à-tout organisée par le Foyer Rural
Dimanche 9 septembre	Concours de boules organisé par les chasseurs
Samedi 3 novembre	Repas des anciens
Dimanche 11 novembre	100ème anniversaire de l'armistice de la Première Guerre Mondiale
Dimanche 25 novembre	Foire à la puériculture organisée par le Foyer Rural
Dimanche 2 décembre	Marché de Noël organisé par les Petits Doigts de fées
Samedi 15 décembre	Spectacle de Noël des enfants organisé par le CCAS et le Foyer Rural

Á noter dans votre agenda

FIFA WORLD CUP RUSSIA 2018

Rendez-vous le 16 juin à midi pour le 1er match de l'équipe de France à la salle des fêtes

Fête communale les 18, 19 et 20 mai

Retour sur la vie démocratique

Election présidentielle*

Emmanuel Macron, né le 21 décembre 1977 à Amiens, devient président de la République française le 14 mai 2017.

Après des études en philosophie et en science politique, diplômé de l'ENA dont il sort inspecteur des finances, il rejoint la banque d'affaires Rothschild & Cie en 2008. Il en devient deux ans plus tard associé-gérant.

Ancien membre du Parti socialiste, il est nommé, en 2012, secrétaire général adjoint au cabinet du président de la République, François Hollande, puis en 2014, il devient ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique.

En avril 2016, il fonde son propre parti politique, baptisé En marche, et démissionne quatre mois plus tard du gouvernement. Arrivé en tête du premier tour avec 24,01 % des voix, il remporte le second face à la candidate du Front national, Marine Le Pen, avec 66,10 %.

Élu à 39 ans, il devient le plus jeune président français de l'histoire.

Elections législatives*

Docteur en droit international public et européen de l'université Paris XI, Fabien Gouttefarde travaille à partir de 2007 pour le ministère de la Défense en tant que juriste spécialisé en droit des conflits armés. Entre 2011 et 2013, il est le correspondant au Parlement européen pour la direction des affaires juridiques de ce ministère.

Il est à partir de septembre 2016 référent du mouvement En Marche ! dans le département de l'Eure.

Il devient député de l'Eure en juin 2017, récoltant 63,25% des voix au second tour contre le Front National.

Officier de réserve opérationnelle de la marine nationale, il intègre la garde nationale à sa création en 2017 avec le grade de lieutenant de vaisseau.

*source Wikipédia

Intercom Bernay Terres de Normandie

Après une année de fonctionnement, les élus de l'Intercom continuent de travailler afin d'unifier le territoire issus des 5 anciennes communautés de communes de Brionne, Beaumont-le-Roger, Bernay, Beaumesnil et Broglie, et d'harmoniser les pratiques.

De nouveaux statuts ont été votés en fin d'années 2017, mais il conviendra de le modifier de nouveau courant 2018 afin de définir de façon uniforme sur l'ensemble du territoire les compétences que prendra l'Intercom et celles qui resteront ou reviendront aux comunes.

Etat civil en 2017

Ils sont nés

Ylian VAN NIEUWER	le 13 février
Camille RIOU	le 27 juin
Valentin CARDOSO	le 27 juillet
Madison COLAS	le 4 novembre
Rafael DA SILVA	le 22 décembre

Ils nous ont quittés

Daniel LASSEUR	le 4 mars
Huguette LONGUET	le 3 mai
Pierre LAPORTE	le 10 juin
Ginette LOTHON	le 20 juin
Denise FONTAINE	le 22 octobre
Denise SEMENT	le 8 décembre

POUBELLES

Afin de conserver le côté accueillant et naturel de notre village, il est demandé à tous les habitants de faire attention à bien rentrer les bacs à poubelles dans les propriétés et de ne pas les laisser sur la route toute la semaine.

TELE-ASSISTANCE

La commune procède au recensement des personnes adhérentes à un système de télé-assistance type Présence Verte.
A cette fin, il vous est demandé de bien vouloir transmettre à la mairie, sur place, par téléphone ou par mail les modalités de votre contrat.

Infos pratiques

EN CAS DE NECESSITE :

Bernard FORCHER, Maire :	02 32 45 52 55
Michel OMNES, Adjoint :	02 32 45 01 40
Christine IGOUT, Adjointe :	02 32 45 02 80
Luc MAUPAS, Adjoint :	02 32 46 37 48
INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - Pôle de Brionne	02 32 45 78 75
LA POSTE Mme Elodie RYCKEBUSH	02 32 45 16 92
ECOLE D'HARCOURT Mme Michèle VAUGARNY	02 32 45 00 04
CANTINE SCOLAIRE Mme Béatrice LECOUTURIER	02 32 45 29 11
LES POMPIERS M. Pascal RONDEAU	18 ou 112
MEDECIN Dr Sophie BIDAULT TOUZARD et Dr Carine BENARD	02 32 45 13 88
INFIRMIERES SCM HARCOURT Mme Céline COLLET et Mme Anne-Claire LEGRAIN	06 34 22 01 14

Mairie
38 route du Bec Hellouin
Tél : 02 32 45 16 92
Fax : 02 32 45 54 62
mairie.laneuvilledubosc@orange.fr

Horaires d'ouverture
lundi de 14h00 à 18h30
mardi de 13h30 à 16h30
mercredi de 14h00 à 17h00
vendredi de 14h00 à 18h30
samedi de 09h00 à 12h00